

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) s'est entretenu hier soir avec l'ambassadeur mexicain pour lui offrir nos condoléances et l'informer des mesures que le gouvernement canadien a déjà prises pour leur venir en aide.

A l'heure actuelle, monsieur le Président, le gouvernement du Canada a des préoccupations de deux ordres.

Premièrement, face aux sinistrés au Mexique: nous voulons leur venir en aide et, à cet effet, j'ai annoncé, hier soir, que l'Agence canadienne de développement international mettrait une somme de un million de dollars à la disposition des organismes expérimentés dans l'aide aux sinistrés. Nous nous attendons à recevoir des demandes précises de ces organismes dans les heures qui viennent lorsque les besoins seront précisés. Une spécialiste en secours d'urgence de l'ACDI est en route actuellement pour le Mexique et elle doit nous faire rapport.

Deuxièmement, face aux milliers de Canadiens qui s'inquiètent de la santé de proches parents ou amis au Mexique et que nous désirons rassurer aussitôt que possible.

Les procédures d'urgence prévues pour ce genre de catastrophe ont été mises en vigueur. Depuis hier après-midi le Centre d'opérations du ministère des Affaires extérieures fonctionne 24 heures sur 24. Le numéro de téléphone de ce Centre a été largement diffusé par les médias, et je le répète: code régional: 613-996-8885.

Les personnes qui s'inquiètent de Canadiens au Mexique peuvent appeler à ce Centre et laisser le nom des personnes sur lesquelles elles cherchent à obtenir des informations.

Une équipe de six agents consulaires du ministère des Affaires extérieures a quitté le Canada à 10 h 30 aujourd'hui pour aller renforcer le personnel de notre ambassade. Leur tâche consistera à venir en aide à tous les Canadiens qui en ont besoin. Ces personnes parlent couramment l'espagnol et connaissent très bien le Mexique. Au fur et à mesure que l'information deviendra disponible, elle sera communiquée aux parents et amis du Canada qui nous auront contactés.

[Traduction]

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, au nom de l'opposition officielle, je tiens à exprimer l'inquiétude et la consternation que nous inspire la nouvelle du tragique tremblement de terre survenu au Mexique. Je voudrais exprimer notre sympathie envers les Mexicains, en particulier ceux qui ont perdu des êtres chers dans ce cataclysme.

Depuis au moins 1981, année où le président du Mexique est venu en visite officielle au Canada, nous entretenons avec ce pays des relations particulières et les liens ne cessent de se multiplier dans bien des domaines. C'est pourquoi la nouvelle d'un désastre comme ce tremblement de terre qui a frappé le Mexique hier touche tout particulièrement les Canadiens, tant sur le plan humain qu'en raison de l'amitié profonde qui unit nos deux pays.

Nous sommes heureux des mesures d'urgence annoncées par la ministre des Relations extérieures (M^{me} Vézina). Celle-ci nous dira peut-être si le gouvernement est sérieusement disposé à augmenter le fonds d'aide spéciale dont elle a parlé hier. Les informations reçues sur l'étendue des dommages permettent de mesurer l'ampleur de la catastrophe. En établissant de toute urgence les mesures à prendre, le gouvernement devrait songer

Déclarations de ministres

à fournir, outre une aide financière, des secours matériels: maisons mobiles, fournitures médicales, matériel de communication, et à dépêcher des spécialistes de toutes sortes, non seulement des médecins mais aussi des ingénieurs et des ouvriers du bâtiment.

D'autre part, il faut que le gouvernement confirme qu'il fait effectivement l'impossible pour venir en aide aux Canadiens que le tremblement de terre a surpris au Mexique. Il pourrait être nécessaire de prendre des mesures spéciales d'évacuation, peut-être à l'aide d'avions des Forces armées canadiennes, et de créer des réseaux de communication spéciaux, en plus de ce que la ministre vient d'annoncer.

Pour terminer, au nom de l'opposition officielle, je tiens à exprimer notre bouleversement et notre inquiétude face à la tragédie qui a frappé le Mexique hier, ainsi que notre profonde sympathie pour le peuple mexicain, en particulier ceux qui ont perdu des êtres chers, des amis ou des parents dans ce tremblement de terre.

[Français]

Nous désirons exprimer nos plus profondes condoléances à la population du Mexique et dire que le gouvernement va offrir un montant très considérable pour appuyer la population du Mexique dans cet état d'urgence.

[Traduction]

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, la déclaration du ministre n'est rien d'autre qu'une expression préliminaire de sympathie devant la catastrophe qui a frappé le peuple mexicain. Comme je l'ai dit ce matin dans ma déclaration aux termes de l'article 22 du Règlement, le Canada veut faire davantage et offrir une aide tangible.

On ne peut pas considérer qu'une somme de 1 million de dollars, versée par l'ACDI aux ONG qui s'occupent d'œuvres humanitaires, soit une réponse adéquate de la part du Canada, face à cette tragédie. Ce tremblement de terre a fait des milliards de dommages. Des immeubles sont détruits. Les transports et les communications sont perturbés. Comme le ministre le sait, après un tremblement de terre il y a des problèmes d'hygiène et de santé. Ces problèmes seront aggravés par la densité de Mexico, qui compte 18 millions d'habitants. Vu les dégâts, à moins que l'annonce d'aujourd'hui ne soit suivie rapidement, et j'insiste sur le mot rapidement, par l'annonce d'un programme nettement plus vaste, ce million de dollars sera une insulte au peuple mexicain.

• (1220)

Un programme plus vaste devrait comporter au moins deux éléments. Il faudrait tout d'abord accorder une somme équivalente à celle que verseront les organismes de secours reconnus. Beaucoup de Canadiens vont vouloir faire directement des dons à un programme d'aide et notre gouvernement devrait les encourager en offrant une contribution équivalente. En deuxième lieu, le gouvernement devrait aider directement le gouvernement mexicain à rebâtir son infrastructure détruite par le séisme. Une aide de ce genre comprendrait du matériel, des connaissances techniques et un secours financier.